

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) no 2020/878

Révisée le : 6 mars 2023 / v 12 Date d'impression : 08-SEP-2023 Produit : 2308100248

CITRUS SORBET 10%

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange

Citrus Sorbet 10%

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Bougie/Fondant parfumé.e à destination du grand public

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de sécurité

1.4 Numéros d'appel d'urgence

Numéro d'urgence national : 145

(joignable 24 h sur 24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels effectués depuis la Suisse, informations en français, allemand et italien)

+44 1235 239 670 Atteignable 24h/24 et 7j/7 (NCEC)

Belgique : +32 070 245 245

France : +33 (0)1 45 42 59 59

Luxembourg : +32 (0) 70 245 245

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

-

Information complémentaire

Le texte complet des mentions listées est indiqué dans la section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) no 2020/878

Révisée le : 6 mars 2023 / v 12 Date d'impression : 08-SEP-2023 Produit : 2308100248

CITRUS SORBET 10%

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger: -

Mentions d'avertissement: NEANT

Mentions de danger:

-

Mentions de mise en garde:

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P501	Éliminer le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE) :

EUH208

Contient : D-Limonène, Citral, Linalol, (2e)-2-(Phenylmethylidene)Octanal, 6-Octen-1-ol, 3,7-Dimethyl-. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Informations écologiques:

La substance/mélange ne contient pas de constituant persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) présent à une concentration plus grande ou égale à 0.1%, conformément aux critères énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

La substance/mélange ne contient pas de constituant identifié comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément à l'Article 59(1) de REACH ou conformément au règlement (UE) 2018/605 de la Commission, présent à une concentration plus grande ou égale à 0.1%.

Informations toxicologiques:

La substance/mélange ne contient pas de constituant identifié comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément à l'Article 59(1) de REACH ou conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100, présent à une concentration plus grande ou égale à 0.1%.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélange

Mélange de substances aromatiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) no 2020/878

Révisée le : 6 mars 2023 / v 12 Date d'impression : 08-SEP-2023 Produit : 2308100248

CITRUS SORBET 10%

SUBSTANCE	%	N°CAS	N°EC	CLASSIFICATION
3-Buten-2-One, 4-(2,6,6-Trimethyl-1-Cyclohexen-1-Yl)-, (E)-	0.75-1	79-77-6	201-224-3	Dangereux pour le milieu aquatique (à long terme) - Cat. 2 [H411]
D-Limonène	0.25-0.5	5989-27-5	227-813-5	Toxicité par aspiration - Cat. 1 [H304] Sensibilisation cutanée - Cat. 1B [H317] Irritation cutanée - Cat. 2 [H315] Dangereux pour le milieu aquatique (à court terme) - Cat. 1 [H400] Dangereux pour le milieu aquatique (à long terme) - Cat. 3 [H412] Liquide inflammable - Cat. 3 [H226]
Citral	0.25-0.5	5392-40-5	226-394-6	Sensibilisation cutanée - Cat. 1 [H317] Irritation cutanée - Cat. 2 [H315] Irritation oculaire - Cat. 2 [H319]
Linalol	0.1-0.25	78-70-6	201-134-4	Sensibilisation cutanée - Cat. 1B [H317] Irritation cutanée - Cat. 2 [H315] Irritation oculaire - Cat. 2 [H319]
(2e)-2-(Phenylmethylidene)Octanal	0.1-0.25	165184-98-5	--	Sensibilisation cutanée - Cat. 1B [H317] Dangereux pour le milieu aquatique (à court terme) - Cat. 1 [H400] Dangereux pour le milieu aquatique (à long terme) - Cat. 2 [H411]
6-Octen-1-ol, 3,7-Dimethyl-	0.05-0.1	106-22-9	203-375-0	Sensibilisation cutanée - Cat. 1B [H317] Irritation cutanée - Cat. 2 [H315] Irritation oculaire - Cat. 2 [H319]

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Commentaire général:

Dans tous les cas d'intoxication potentielle, un suivi médical est de la plus grande importance.

En cas d'inhalation excessive:

Transporter la personne à l'air frais et l'y laisser. Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Si l'irritation persiste, ou si des signes de lésions apparaissent, consulter immédiatement un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) no 2020/878

Révisée le : 6 mars 2023 / v 12 Date d'impression : 08-SEP-2023 Produit : 2308100248

CITRUS SORBET 10%

En cas d'ingestion accidentelle:

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible sur le mélange en tant que tel.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun connu.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

En cas d'incendie : utiliser des extincteurs appropriés. Ne pas inhaler les fumées. En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire appropriée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de danger particulier connu.

5.3 Conseils aux pompiers

Pas de conseil spécifique.

RUBRIQUE 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et dispersion accidentelle

Non applicable

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter tout rejet direct à l'égout, dans le sol, ou en milieu aquatique.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confinement:

Tout absorbant utilisé pour éponger des fuites doit être détruit rapidement, selon la réglementation locale. Les épandages doivent être contenus par des moyens appropriés et les déchets associés traités en accord avec la réglementation en vigueur.

Nettoyage:

Les déversements doivent être détruits selon la réglementation en vigueur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) no 2020/878

Révisée le : 6 mars 2023 / v 12 Date d'impression :08-SEP-2023 Produit : 2308100248

CITRUS SORBET 10%

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas ingérer, ni appliquer tel quel sur la peau. Suivre les règles d'hygiène habituelles.

Maintenir une bonne aération des locaux où le produit est manipulé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est recommandé de stocker dans des récipients fermés, éloignés de toute source de chaleur et protégés des températures extrêmes.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas disponible à ce jour.

RUBRIQUE 8: CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Non disponible

Le niveau sans effet dérivé (DNEL)

Non disponible

La concentration prévisible sans effet (PNEC)

Non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Maintenir une ventilation adéquate générale et locale à l'endroit où le produit est manipulé.

RUBRIQUE 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Solide
Couleur :	
Odeur :	Caractéristique
Point de fusion/point de congélation (°C):	Non disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Non disponible
Inflammabilité :	Non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion :	Non disponible
Point d'éclair :	> 100.0 °C
Température d'auto-inflammabilité (°C):	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible
pH:	Non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) no 2020/878

Révisée le : 6 mars 2023 / v 12 Date d'impression : 08-SEP-2023 Produit : 2308100248

CITRUS SORBET 10%

Viscosité cinématique	Non disponible
Solubilité dans l'eau (20°C) :	Non applicable
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non applicable
Pression de vapeur (Pa) :	Non applicable
Densité et/ou densité relative	Non disponible
Densité de vapeur relative	Non disponible
Caractéristiques des particules	Non disponible

9.2 Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucun

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucun

RUBRIQUE 10: STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Fiche de données de sécurité Selon le Règlement (CE) no 2020/878 Cette Fiche de Données de Sécurité annule et remplace les précédentes pour ce produit.

Pas de réaction connue avec l'eau.

10.2 Stabilité chimique

Bonne stabilité aux températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Inconnu.

10.4 Conditions à éviter

Eviter les températures extrêmes.

10.5 Matières incompatibles

Inconnu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n o 1272/2008

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) no 2020/878

Révisée le : 6 mars 2023 / v 12 Date d'impression : 08-SEP-2023 Produit : 2308100248

CITRUS SORBET 10%

Cette préparation n'a pas été soumise à des tests toxicologiques en tant qu'entité. Selon les données disponibles sur les constituants, les critères sur la classification relative à la santé humaine sont remplis.

- (a) toxicité aiguë – Non classé
- (b) corrosion cutanée/irritation cutanée – Non classé
- (c) lésions oculaires graves/irritation oculaire – Non classé
- (d) sensibilisation respiratoire ou cutanée – Non classé
- (e) mutagénicité sur les cellules germinales – Non classé
- (f) cancérogénicité – Non classé
- (g) toxicité pour la reproduction – Non classé
- (h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique – Non classé
- (i) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée – Non classé
- (j) danger par aspiration – Non classé

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/mélange ne contient pas de constituant identifié comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément à l'Article 59(1) de REACH ou conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100, présent à une concentration plus grande ou égale à 0.1%.

11.2.2 Autres informations

Non disponible

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Cette préparation n'a pas été soumise à des tests éco toxicologiques en tant qu'entité. Selon les données disponibles sur les constituants, les critères sur la classification environnementale sont remplis.

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Non classé

Toxicité aquatique chronique : Non classé

12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) no 2020/878

Révisée le : 6 mars 2023 / v 12 Date d'impression : 08-SEP-2023 Produit : 2308100248

CITRUS SORBET 10%

12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance/mélange ne contient pas de constituant persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) présent à une concentration plus grande ou égale à 0.1%, conformément aux critères énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/mélange ne contient pas de constituant identifié comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément à l'Article 59(1) de REACH ou conformément au règlement (UE) 2018/605 de la Commission, présent à une concentration plus grande ou égale à 0.1%.

12.7 Autres effets néfastes

Non disponible

RUBRIQUE 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit: sous sa forme non utilisée et non contaminée devrait être traité comme un déchet dangereux selon la directive 2008/98/EC. Le procédé d'élimination doit être en conformité avec toutes les lois nationales et provinciales ainsi que tout arrêté municipal ou local régissant les déchets dangereux.

Emballage contaminé: dans le cas du produit utilisé, contaminé ou résiduel, des évaluations complémentaires peuvent s'avérer nécessaires.

Ne pas déverser dans les eaux usées, sur le sol ou dans tout étendue d'eau.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

WGK : Néant

Information réglementaire	N°UN	Désignation officielle de transport	Classe	Groupe Emballage	Info	Marine Polluant
ADR						
IMDG						
IATA						

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) no 2020/878

Révisée le : 6 mars 2023 / v 12 Date d'impression : 08-SEP-2023 Produit : 2308100248

CITRUS SORBET 10%

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations Européennes

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006.

Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Pas de données disponibles à ce jour.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Phrases utilisées Rubrique 2 et 3 :

H226	Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H317	Skin Sens 1B	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Aquatic Acute 1	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Aquatic Chronic 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Aquatic Chronic 3	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

A notre connaissance les informations figurant ci-dessus sont celles en cours à la date indiquée sur cette Fiche de Données de Sécurité. Du fait que l'usage de ces informations et les conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle de Subliscent, l'utilisateur se doit de déterminer les conditions pour une utilisation du produit en toute sécurité.

L'information contenue dans ce document et dans tout produit y afférant est la propriété exclusive de Subliscent. Leur transmission ou divulgation à des tiers sans l'accord préalable écrit de Subliscent, sauf loi ou règlement applicable contraire et/ou leur analyse sont strictement interdites.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) no 2020/878

Révisée le : 6 mars 2023 / v 12 Date d'impression : 08-SEP-2023 Produit : 2308100248

CITRUS SORBET 10%